

DÉCHETS - ÉNERGIE - RÉSEAUX DE CHALEUR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 29 mai 2012

Pour l'année de ses 25 ans, AMORCE passe le cap des 700 adhérents !

Le 30 avril dernier, AMORCE a franchi la barre symbolique du 700^{ème} adhérent. Vingt-cinq ans après sa création en 1987, AMORCE porte à l'échelle nationale la voix des collectivités et de leurs partenaires, forte d'un réseau d'adhérents qui a doublé en 6 ans et élargi ses activités sur la plupart des services publics locaux en lien avec l'environnement. AMORCE est ainsi devenue la première association spécialisée d'acteurs locaux en matière d'environnement en France, avec le plus large réseau d'échange d'expériences et de partage des meilleures pratiques.

Un réseau fédérateur et proactif

A l'origine, l'association AMORCE avait pour objet la création de réseaux de chaleur et représentait une cinquantaine d'adhérents. En 25 ans, ses domaines d'action se sont élargis et elle intervient désormais sur l'ensemble des problématiques liées à la gestion des déchets et aux politiques énergétiques locales, tout en gardant une compétence très pointue sur la question spécifique des réseaux de chaleur.

AMORCE fédère désormais 468 grandes collectivités (communes, communautés de communes ou d'agglomération et communautés urbaines, syndicats intercommunaux, départements, régions) représentant la quasi-totalité de la population française (60 millions d'habitants), ainsi que 235 entreprises, fédérations professionnelles et associations nationales, régionales ou locales. Cette formidable capacité d'expertise lui permet d'être toujours force de propositions et de négociations au bénéfice des collectivités et plus globalement des politiques environnementales territoriales.

Un réseau au service de ses adhérents

AMORCE offre à ses adhérents un panel complet d'outils et de services : colloques, congrès, groupes d'échange et de travail, interventions à la demande, dossiers techniques et guides de bonnes pratiques, lettres d'informations aux adhérents, listes de discussions thématiques...

Véritable porte-parole de ses adhérents, AMORCE s'efforce de défendre quotidiennement leurs intérêts, notamment au travers de ses actions de lobby. Soutenue par ses membres, reconnue pour son savoir-faire et son expertise, AMORCE est déterminée à accélérer le développement de ce réseau, lieu unique de partage de connaissances et d'expériences.

Une force de proposition incontournable

En 25 ans, AMORCE a obtenu des avancées majeures comme les premières TVA écologiques (TVA à 5,5% sur la gestion des déchets puis sur les réseaux de chaleur renouvelable) et, plus récemment lors du Grenelle de l'Environnement, la création d'une éco-contribution sur les déchets dangereux, les

seringues et les meubles, l'obligation de marquage des produits recyclables, l'éligibilité des collectivités aux certificats d'économie d'énergie, la création du fonds chaleur ou encore la généralisation des Plans Climat.

L'association siège également dans les principales instances de concertation et de décision relatives aux déchets et à l'énergie (ADEME, Conseil National des Déchets), participe directement aux principales négociations (Grenelle de l'Environnement, négociations sur les filières de recyclage, Commission Rocard sur la taxation de l'énergie), est présente dans les grandes manifestations nationales comme le Salon des Maires et a largement accru sa visibilité auprès des médias spécialisés et généralistes. AMORCE a ainsi réalisé en avril un débat avec les équipes de campagne des candidats à l'élection présidentielle, après avoir reçu les réponses écrites de la plupart des candidats. Au niveau européen, AMORCE est également très active, notamment au travers des instances européennes Municipal Waste Europe, ACR+, Euroheat and Power et Energie Cités pour défendre les intérêts des politiques territoriales.

AMORCE remercie chaleureusement tous ses adhérents pour cette véritable marque de confiance et se félicite de cette dynamique d'adhésion très forte, qui souligne dans cette période économique difficile, l'importance d'une action mutualisée en faveur des politiques environnementales décentralisées.

Contact Presse

Adeline RAMJEE - 04 72 74 09 77 - aramjee@amorce.asso.fr
7 rue du Lac - 69422 LYON Cedex 3
www.amorce.asso.fr